



Diffamation reseaux sociaux. Harcelement

Par **LF**, le **25/01/2019** à **09:06**

Bonjour,

je viens de lire votre article sur la diffamation sur les réseaux sociaux. La justice peut-elle considérer que les propos diffamatoires tenus sur un réseau social, soient couplés de la notion de harcèlement ?

Je trouve la notion de diffamation difficile à aborder et à défendre. Lancer une procédure pour diffamation et harcèlement est-ce souvent difficile à mener et à défendre ?

je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **tomrif**, le **25/01/2019** à **09:35**

bonjour,

les bonnes questions sont :

- tous les éléments constitutifs du délit d'harcèlement sont ils constitués ?
- tous les éléments constitutifs du délit de diffamation sont ils constitués ?

si la réponse est oui aux 2 questions alors il n'y a pas de difficulté.